



FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

Agence:

DO n°:

Nr Fiscale:

Date:

Désignation	Compte Golden Key										
Conditions d'accès	Personnes physiques , majeures, résidents et non-résidents au Portugal.										
Modalité	Dépôt à vue avec composante épargne associée.										
Moyens de mouvement	Carte de débit; Chèques; Ordres de virement; Canaux directs de la banque novobanco, au moyen de l'adhésion du client.										
Monnaie	Euro.										
Montant	Montant minimum d'ouverture : 250 euros.										
Taux de rémunération	<p>Compte de D/V: Non applicable. Composante épargne:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Montant</th> <th>TANB (Taux Nominal Annuel Brut)</th> <th>TANL (Taux Nominal Annuel Net)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>< 5.000€</td> <td>0,000%</td> <td>0,000%</td> </tr> <tr> <td>=> 5.000€</td> <td>0,050%</td> <td>0,036%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Modifications conformément aux tarifs de la banque novobanco.</p>		Montant	TANB (Taux Nominal Annuel Brut)	TANL (Taux Nominal Annuel Net)	< 5.000€	0,000%	0,000%	=> 5.000€	0,050%	0,036%
Montant	TANB (Taux Nominal Annuel Brut)	TANL (Taux Nominal Annuel Net)									
< 5.000€	0,000%	0,000%									
=> 5.000€	0,050%	0,036%									
Calcul d'intérêts	Compte de D/V: Non applicable. Composante épargne: Calcul d'intérêts quotidien, sans arrondissement du taux. La base de calcul pour le taux d'intérêt est de 360 jours.										
Paiement d'intérêts	Compte de D/V : Non applicable. Composante épargne : Paiement mensuel.										
Régime fiscal	<p><u>Tenue de compte:</u> Taxe assimilée au timbre sur la Tenue de compte au taux de 4 % sur les montants correspondants.</p> <p><u>Facilité de caisse et dépassement du plafond de crédit:</u> Taxe assimilée au timbre sur les intérêts débiteurs et commissions et charges au taux de 4 % sur les montants correspondants.</p> <p><u>Composante épargne:</u> Intérêts créditeurs de la composante épargne sujets à l'Impôt sur le revenu (IR / IS) au taux de 28 % (Portugal continental et région autonome de Madère).</p>										
Commissions et frais	<p>Tenue de compte: 15,00 € à débite <u>à débite</u> tous les mois à la date d'anniversaire du compte.</p> <p>Les modifications qui seront publiées au tarif seront communiquées par écrit au client, conformément le préavis légal.</p>										
Facilités de découvert	<p>Soumises à l'approbation commerciale de la Banque et moyennant un contrat qui devra être conclu à cet effet.</p> <p>- Calcul des intérêts: les intérêts seront calculés sur le montant de chaque utilisation de la facilité de découvert, depuis la date à laquelle ce montant est enregistré au débit du compte, jusqu'à la date à laquelle survient son remboursement. Base de calcul : Act/ 360.</p>										



	<p>- Paiement des intérêts : les intérêts sont perçus tous les mois.</p> <p>- Conditions de remboursement : toute entrée de fonds à crédit sur le compte (dépôts en devises, libération de valeurs en attente de recouvrement ou de captifs) sera automatiquement affectée au remboursement des montants de capital utilisé, dans le cadre de la facilité de découvert.</p> <p>- Charges : Droit de timbre sur les intérêts 4 %, Droit de timbre sur le montant utilisé 0,1410 %</p> <p>Facilité de découvert: TNA (taux nominal annuel) de 15,200%*. Exemple: TAEG de 18,8% pour une limite de 1 500 € et un terme de 3 mois renouvelables, calculé conformément au décret-loi portugais 133/2009, supposant l'utilisation intégrale du plafond limite de crédit au cours de ces 3 mois, pour un montant total de 1.564,97 €. Plafond limite: à convenir avec le Client, moyennant l'approbation préalable de la banque novobanco.</p> <p>* Les modifications qui seront publiées au tarif seront communiquées par écrit au client, conformément le préavis légal.</p>										
<p>Dépassement du plafond de crédit</p>	<p>Si la Banque accepte le dépassement du plafond de crédit, les conditions suivantes sont applicables au solde débiteur:</p> <p><u>Particuliers:</u> TNA - 19,0 %. Le paiement des intérêts se fait tous les mois. Le remboursement du crédit est dû immédiatement après son utilisation. Base de calcul : Act/ 360. Charges : Droit de timbre sur les intérêts 4%, Droit de timbre sur le montant utilisé 0,1410 % Modifications conformément au tarif de la Banque.</p> <p>Modifications conformément aux tarifs de la banque novobanco.</p>										
<p>Autres conditions</p>	<p>Il existe un mécanisme de mouvement de soldes entre le Compte de D/V et la Composante épargne, conformément à l'option choisie par le Client:</p> <p>1. Option variable: Virement automatique d'un montant variable du Compte de D/V vers la Composante épargne, avec possibilité de retour. (1)</p> <table border="1" data-bbox="430 1220 1524 1859"> <thead> <tr> <th data-bbox="430 1220 861 1265">Modalités</th> <th data-bbox="861 1220 1524 1265">Règles d'utilisation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="430 1265 861 1377">Dates fixes dans le mois pour le virement. (2)</td> <td data-bbox="861 1265 1524 1377">Le Client pourra fixer un maximum de 4 dates pour les virements du Compte de D/V vers la Composante épargne.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="430 1377 861 1489">Solde de régularisation par D/V (à partir duquel le virement devra être effectué) (3)</td> <td data-bbox="861 1377 1524 1489">Le Client pourra fixer un solde de \geq €1.250.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="430 1489 861 1590">Montant à transférer du Compte de D/V vers la Composante épargne.</td> <td data-bbox="861 1489 1524 1590">Multiples de 100 €.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="430 1590 861 1859">Montant du virement de la Composante épargne vers le Compte de D/V.</td> <td data-bbox="861 1590 1524 1859">Virement de multiples de 100 € jusqu'à satisfaire la condition de restitution du solde de régularisation du Compte de D/V au cas où un dépassement du plafond de crédit serait constaté ou si le solde est inférieur au solde minimum mentionné dans le champ « montant ». Au cas où la Composante épargne ne disposerait pas de montants multiples de 100 €, elle sera débitée du montant existant et nécessaire à la régularisation du Compte de D/V.</td> </tr> </tbody> </table>	Modalités	Règles d'utilisation	Dates fixes dans le mois pour le virement. (2)	Le Client pourra fixer un maximum de 4 dates pour les virements du Compte de D/V vers la Composante épargne.	Solde de régularisation par D/V (à partir duquel le virement devra être effectué) (3)	Le Client pourra fixer un solde de \geq €1.250.	Montant à transférer du Compte de D/V vers la Composante épargne.	Multiples de 100 €.	Montant du virement de la Composante épargne vers le Compte de D/V.	Virement de multiples de 100 € jusqu'à satisfaire la condition de restitution du solde de régularisation du Compte de D/V au cas où un dépassement du plafond de crédit serait constaté ou si le solde est inférieur au solde minimum mentionné dans le champ « montant ». Au cas où la Composante épargne ne disposerait pas de montants multiples de 100 €, elle sera débitée du montant existant et nécessaire à la régularisation du Compte de D/V.
Modalités	Règles d'utilisation										
Dates fixes dans le mois pour le virement. (2)	Le Client pourra fixer un maximum de 4 dates pour les virements du Compte de D/V vers la Composante épargne.										
Solde de régularisation par D/V (à partir duquel le virement devra être effectué) (3)	Le Client pourra fixer un solde de \geq €1.250.										
Montant à transférer du Compte de D/V vers la Composante épargne.	Multiples de 100 €.										
Montant du virement de la Composante épargne vers le Compte de D/V.	Virement de multiples de 100 € jusqu'à satisfaire la condition de restitution du solde de régularisation du Compte de D/V au cas où un dépassement du plafond de crédit serait constaté ou si le solde est inférieur au solde minimum mentionné dans le champ « montant ». Au cas où la Composante épargne ne disposerait pas de montants multiples de 100 €, elle sera débitée du montant existant et nécessaire à la régularisation du Compte de D/V.										



2. Option fixe: Virement automatique d'un montant fixe du Compte de D/V vers la Composante épargne avec possibilité de retour. (1)

Modalités	Règles d'utilisation
Date fixe dans le mois pour le virement. (2)	N'importe quel jour du mois.
Montant du virement du Compte de D/V vers la Composante épargne. (3)	Minimum de 50 €.
Montant du virement de la Composante épargne vers le Compte de D/V.	Virement de multiples de 100 € jusqu'à satisfaire la condition de restitution du solde de régularisation du Compte de D/V au cas où un dépassement du plafond de crédit serait constaté ou si le solde est inférieur au solde minimum mentionné dans le champ « montant ». Au cas où la Composante épargne ne disposerait pas de montants multiples de 100 €, elle sera débitée du montant existant et nécessaire à la régularisation du Compte de D/V.

3. Option sans virement automatique

- Ne prévoit aucun type de virement automatique entre le Compte de D/V et la Composante épargne. Le Client pourra procéder, en toute liberté, à un virement entre le Compte de D/V et la Composante épargne.

Remarques:

(1) - Dans n'importe quel cas, le Client pourra toujours faire des virements entre le Compte de D/V et la Composante épargne, et ce à tout moment.

(2) - La fixation de la date de virement périodique doit tenir compte du nombre de jours du mois de février.

(3) - En ce qui concerne les virements automatiques du Compte de D/V vers la Composante épargne, le solde disponible à partir duquel le virement devra être fait est le Solde disponible.

La souscription à ce Compte permet d'accéder gratuitement aux produits suivants:

Fourniture d'une carte de débit, Fourniture d'une carte de crédit "Gold" et Canaux Directs novobanco.

Fonds de Garantie de Dépôts

Les dépôts effectués à la banque novobanco bénéficient de la garantie de remboursement octroyée par le Fonds de Garantie de Dépôts en cas d'indisponibilité des dépôts pour des raisons se rapportant directement à votre situation financière. Le Fonds de Garantie de Dépôts assure le remboursement jusqu'au montant maximum de 100 000,00 Euros par déposant. Nous tenons compte, pour le calcul du montant des dépôts de chaque déposant, du montant des différents comptes de dépôt à la date d'indisponibilité du paiement, y compris les intérêts. Par ailleurs, en ce qui concerne les soldes des dépôts en monnaie étrangère, nous procéderons à la conversion en Euros au taux de change en vigueur à ladite date. Pour de plus amples informations, le Client devra se rendre sur www.fgd.pt.

Institution de dépôt

NOVO BANCO, S.A. Pour toute information supplémentaire, le Client devra s'adresser à une agence novobanco ou contacter la banque novobanco par le Linha Direta au 707 247 365, Service Personnalisé de Lundi à Vendredi de 8h à 22h Et les week-ends et jours fériés, de 9h à 18h, ou sur Internet via www.novobanco.pt.

Validité des conditions

À ce jour.

Déclaration

Je déclare par la présente avoir reçu et pris connaissance des conditions figurant sur la Fiche d'Information Standardisée.

Signature(s) (*)

Date: / /

(*) Signature(s) conforme(s) à celle(s) figurant sur la Carte Nationale d'Identité ou la Carte du Citoyen portugais.

S'il s'agit d'une société, le représentant légal (ou représentants légaux s'il y en a plusieurs) devra y apposer sa signature, tout en indiquant sa qualité correspondante.